



Communiqué de presse

Le 22 mai 2019

Alors que les cours mondiaux de la viande de porc s'enflamment et fragilisent les opérateurs, Intermarché soutient l'industrie charcutière française et s'engage, par un processus de négociations accéléré, à accepter sans délai les hausses justifiées pour les matières premières issues de porc français.

Premiers accords avec Herta, Hénaff, Charcuterie Vendéenne, Salaison Gérial.

Alors que les ravages de l'épidémie de fièvre porcine africaine en Chine font fortement augmenter les cours du porc, et que cette situation inédite sur le marché mondial des viandes est aujourd'hui plutôt favorable aux éleveurs, Intermarché vient en aide, en urgence, à l'industrie charcutière française ébranlée par la situation. Pour autant que celles-ci concernent des matières premières issues de porc français et soient justifiées, Intermarché acceptera les hausses souhaitées par ses fournisseurs, à la date souhaitée par l'industriel.

Situation inédite

Depuis son arrivée en Chine mi-2018, la propagation de la fièvre porcine africaine a été fulgurante dans un pays qui accueille "près de la moitié" des porcs sur la planète¹. La maladie, sans danger pour l'homme, se propage aussi aux pays voisins d'Asie du Sud-Est. C'est donc quasiment l'équivalent de la production européenne qui va manquer en Asie, vu les besoins énormes de la Chine, premier consommateur mondial de viande de porc, qui produisait jusqu'à présent 55 millions de tonnes de viande porcine par an, soit 45% du total mondial. L'Europe et la France sont donc confrontées à des importations massives de viande de porc, à destination de l'Asie.

¹ Source : FAO

Explosion des cours et vive inquiétude de l'industrie des salaisons

Cette situation se traduit par une explosion des cours du marché du porc : le prix du kilo au marché au cadran de Plérin dans les Côtes-d'Armor, qui fait référence dans la profession, est passé de 1,20 euro mi-mars à 1,47 euro le 20 mai 2019. Côté Producteurs, cette situation est jugée "un peu meilleure", au regard "des heures compliquées pendant les dernières années pour la rentabilité des exploitations". En revanche, l'industrie des salaisons est contrainte, elle, de réussir à vendre plus cher ses produits à la grande distribution pour faire face à la situation. Car, entre l'industrie agroalimentaire et la grande distribution, les prix sont fixés dans un contrat annuel qui a été signé, cette année, avant le début de la hausse des prix du porc, marché par ailleurs en déconsommation.

Agir en responsabilité

Dans une prise de conscience commune vis-à-vis de cette situation extrêmement délicate pour les salaisonniers, « *Intermarché et Herta ont trouvé les moyens pour, d'une part, éviter aux industriels d'être engagés dans un "effet ciseau" et pour d'autre part, permettre aux consommateurs d'accéder à prix raisonnable aux produits de charcuterie, tout en garantissant leur disponibilité* », explique **Arnaud de Belloy, Directeur Général d'Herta France**. « *En temps de crise, nous nous devons, en toute responsabilité, de sortir du schéma classique des négociations commerciales avec les industriels en acceptant certaines hausses de nos prix d'achat, théoriquement bloqués pour un an. En contrepartie de ces hausses consenties, Herta, dont l'essentiel de la production est réalisé dans des usines françaises représentant 1 500 emplois, s'est engagé à développer la part de porc français dans ses gammes* », ajoute **Thierry Cotillard, Président d'Intermarché**.

Loïc Hénaff, Président du directoire de Jean Hénaff, lui, salue « *l'initiative d'Intermarché qui nous a appelé pour anticiper notre besoin urgent d'une hausse de nos tarifs. Cette démarche positive est bien dans l'esprit des EGA car elle permet de fluidifier la répercussion des fluctuations du prix du porc. C'est une opportunité pour les éleveurs bretons de notre Communauté de Progrès. C'est, je l'espère, le point de départ d'un nouvel état d'esprit généralisé dans la filière.* »

« *À l'issue d'un unique rendez-vous, qu'Intermarché a d'ailleurs initié, l'enseigne a décidé de nous accompagner sur les hausses de tarifs auxquelles nous sommes contraints vu l'urgence de la situation et pour assurer la pérennité de notre entreprise. Les Mousquetaires ont été à l'écoute du contexte exceptionnel auquel nous sommes confrontés* » commente **Patrice Rautureau, Directeur Général de Charcuterie vendéenne**.

« *Intermarché a été très ouvert à la discussion : nous avons obtenu un rendez-vous très rapidement, au cours duquel nous avons validé ensemble la hausse de nos tarifs que le contexte actuel nous oblige à passer* » ajoutent **Aude-Marie et Pierre-Alexis Ageorges, Directeurs Généraux de Salaison Gerial**.

« *Producteurs et commerçants, nous sommes attentifs à la filière dans toute son extension, c'est-à-dire à tous les maillons de la chaîne de création de valeur. Entrepreneurs et commerçants, nous sommes particulièrement attachés à la vitalité des entreprises et des PME avec lesquelles nous travaillons* », conclut **Thierry Cotillard, Président d'Intermarché**.

À propos de Herta :

Leader de la Charcuterie et marque la plus achetée en France, Herta est une entreprise engagée auprès de ses consommateurs et de la filière porcine pour offrir au plus grand nombre des produits simples et de qualité depuis plus de 50 ans. Pour plus d'informations : www.herta.fr

À propos de Jean Hénaff :

Jean Hénaff est un groupe de PME familial créé en 1907 à Pouldreuzic dans le Finistère. L'entreprise produit le fameux Pâté Hénaff ainsi que la Saucisse Hénaff, tous les deux sans colorants ni conservateurs à partir d'éleveurs locaux et bretons depuis plus de 100 ans. Elle vient de prendre des engagements très forts, plaçant le développement durable au cœur de sa stratégie Hénaff 2030 Be Good. Le groupe emploie 281 salariés.

À propos de Charcuterie Vendéenne :

La Charcuterie vendéenne est une entreprise familiale située à Apremont en Vendée. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication du jambon de Vendée et des jambons à griller. Le jambon de Vendée, 3^e jambon d'origine française, est classé IGP depuis octobre 2014. La PME emploie 250 salariés et produit 11 000 tonnes de charcuterie par an.

À propos de Salaison Gèrial :

Salaison Gèrial est une entreprise familiale située à Gimont, dans le Gers, depuis plus de trente ans. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication du jambon d'Auch et de l'Aillet de Gascogne.

À propos d'Intermarché :

Avec plus de 1 800 points de vente Intermarché en France, l'enseigne au modèle unique de "Producteurs & Commerçants" est le 2^e distributeur indépendant en France. Le "mieux produire" et le "mieux manger" sont deux "combats" d'Intermarché : "Mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable ; "Mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours. Pour plus d'informations : www.intermarche.com et @intermarche

Contacts presse :

Herta

Service communication : 01 60 53 28 11
thomas.fene@fr.nestle.com
nicolas.calo@fr.nestle.com

Agence Source-RP pour Intermarché

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86 - charlotte@source-rp.com
Michelle Kamar - 01 53 53 36 84 - michelle@source-rp.com

Charcuterie vendéenne

Patrice Rautureau - 02 51 55 73 64

Salaison Gèrial - Le Jambon d'Auch

Aude-Marie Ageorges - 05 62 67 89 25